

Miracles jansénistes

en France et en Languedoc aux XVIII^e s.

Les conflits religieux aux XVII^e et XVIII^e siècles

Au XVI^e siècle l'Europe est bouleversée par les guerres de religion issues de la montée du protestantisme. Plus particulièrement, en France, le pouvoir royal, fidèle au catholicisme, va se trouver confronté à ce phénomène et considérer les protestants comme une menace. En 1539, Ignace de Loyola fonde la Compagnie de Jésus. Cette congrégation est approuvée par le pape Paul III qui la fait dépendre de son autorité directe. La compagnie se développe rapidement au XVII^e siècle. Ordre religieux, elle est particulièrement active dans la christianisation de toutes les parties du monde, lutte contre le protestantisme et, dans le vieux continent, tente de supplanter les ordres enseignants. En France, les Jésuites pénètrent la société non seulement dans leurs établissements d'éducation mais aussi en devenant directeurs de conscience chez les grands. Une telle emprise suscite une hostilité

des universités qui leur reprochent principalement leur influence politique anti-gallicane, leur théologie morale trop libre, et leur vision de la grâce divine qui est à cette époque l'objet d'une grande controverse. C'est surtout avec la parution, en 1640, de l'ouvrage de Cornélius Jansen l'*Augustinus* que les antagonismes entre la compagnie et ses adversaires vont être exacerbés.

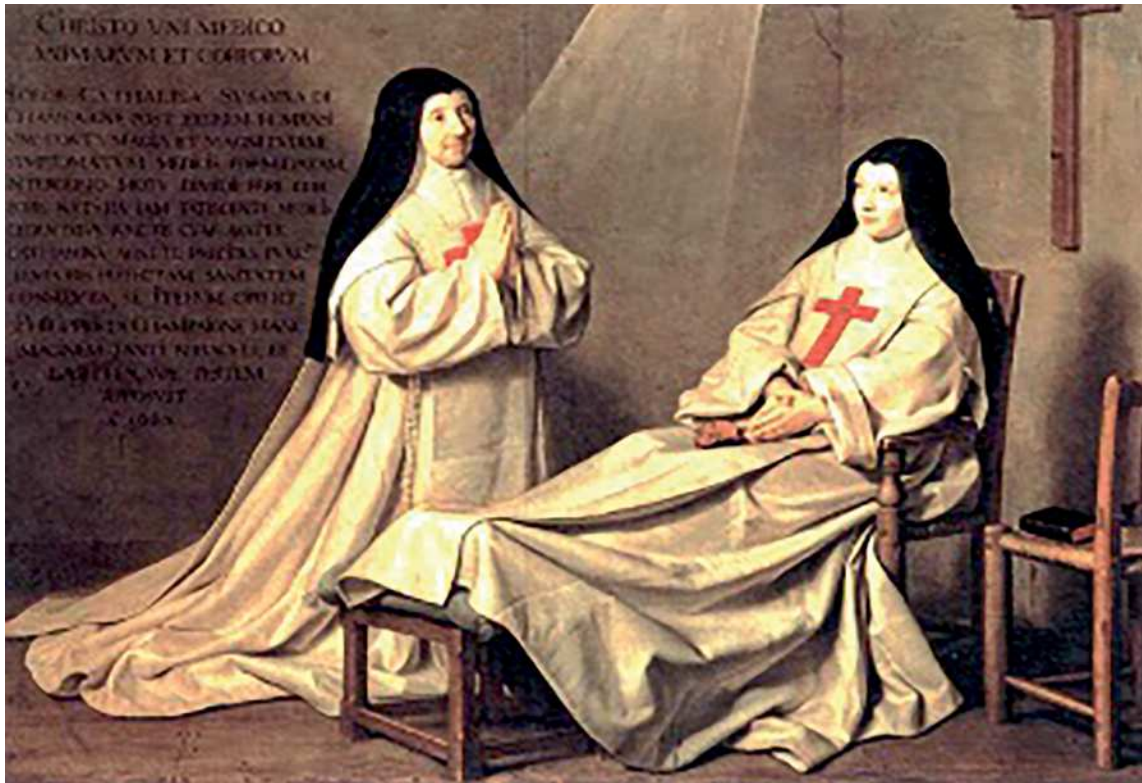
Jansénius explique que la grâce de Dieu, nécessaire au salut de l'âme humaine, est accordée ou refusée par avance, sans que les œuvres du croyant, tout entaché du péché originel, puissent changer le sort de son âme. Cette vision du salut s'oppose à celle soutenue à l'époque par les Jésuites, qui plaident pour une grâce divine suffisante, laquelle apporte à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour faire le bien, mais ne peut faire effet que par la seule décision du libre arbitre de l'homme¹.

L'analyse de la grâce par les jansénistes se rapproche des thèses de Calvin et va être combattue par le pouvoir royal au même titre que le protestantisme. L'Église romaine réagit aux thèses de Jansénius en les condamnant par la bulle *Cum occasione* du pape Innocent X en 1653, et par la bulle *Unigenitus* de Clément XI en 1713. La mise en application de ces deux documents crée une scission dans le clergé français où les ecclésiastiques se partagent tout en se considérant tous comme catholiques.

De grands esprits de l'époque se rallient au jansénisme, dont le principal foyer est l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Parmi eux, Jean Racine et Blaise Pascal. Ce dernier pour prendre la défense de ce mouvement publie en 1656-1657 *Les Provinciales* où il s'attaque aux Jésuites considérés comme les tortionnaires de Port Royal et de ses fidèles. Outre l'Église où la résistance aux bulles papales est large, les parlementaires, opposés à l'influence de la



Cornélius
Jansen.



Mère Agnès Arnauld
par Philippe
de Champaigne
(ex voto).

Compagnie de Jésus, sont favorables aux jansénistes qui, pour beaucoup d'entre eux avaient été actifs pendant la Fronde et avaient défié et ébranlé le pouvoir. Louis XIV, qui a gardé à l'esprit les troubles survenus dans sa jeunesse et dont le confesseur le père de La Chaise est jésuite, va ordonner des poursuites contre les Jansénistes en les considérant non seulement comme hérétiques mais aussi comme opposants, allant même jusqu'à faire détruire leur principal établissement, l'abbaye de Port-Royal des Champs en 1712. Sous la régence, Philippe d'Orléans, peu favorable aux Jésuites et redevable au parlement qui lui avait donné le pouvoir en cassant le testament de Louis XIV, va avoir une attitude tolérante envers les Jansénistes et faire preuve de modération dans l'application de la bulle *Unigenitus*. La querelle entre Rome, soutenue par les Jésuites et une large partie du clergé va prendre une tournure plus aiguë lorsque, notamment, quatre évêques, dont celui de Montpellier, Colbert de Croissy, publient, le 1^{er} mars 1717, un appel de la bulle et vont demander la tenue d'un concile pour résister au pape. Au XVIII^e siècle, les querelles vont s'exacerber entre partisans de l'église, fidèle à Rome, appelés alors *constitutionnaires* et les *appelants* jansénistes. Des évêques, des prêtres, des religieux, des religieuses et aussi des fidèles vont se voir interdire les sacrements au motif de leur sympathie pour les Jansénistes ou leur affiliation à ces derniers. Allant plus loin, en 1746, l'archevêque de Paris, Christophe de

Beaumont, impose que les fidèles justifient d'un *billet de confession* signé d'un prêtre non janséniste pour pouvoir recevoir les derniers sacrements, ce qui entraîne des désordres notamment chez les parlementaires. En 1753, le Parlement de Paris se met en grève pour protester contre l'attitude de Louis XV qui ne tient pas compte des remontrances des magistrats dénonçant le refus des sacrements. Le roi exile les parlementaires à Pontoise puis à Soissons. Le 26 novembre 1764, par un édit royal, les Jésuites sont expulsés et on assiste à un apaisement. Cependant, les parlements continuent leur résistance au pouvoir royal et vont appuyer les revendications qui aboutiront aux événements de 1789.

Les miracles jansénistes du XVIII^e siècle en France

Dès le XVII^e siècle les Jansénistes font état de miracles survenus à Port-Royal-des-Champs. Le 24 mars 1656, la propre nièce de Blaise Pascal, la petite Marguerite Périer, était atteinte d'une fistule lacrymale très profonde dont elle souffrait depuis trois ans. L'os du nez était carié, les plus habiles chirurgiens avaient avoué leur défaite, et l'on parlait d'appliquer le feu sur la blessure. Une épine de la Sainte-Couronne ayant été confiée aux religieuses, Marguerite Périer est conduite à l'adoration par la maîtresse des pensionnaires, qui lui conseille de faire toucher son œil au verre couvrant la relique. La guérison est instantanée.



Le diacre
Pâris.

En 1662, Catherine, la fille de Philippe de Champagne, qui était sœur à l'abbaye de Port-Royal, perdit l'usage des jambes² et malgré tous les traitements, elle ne pouvait marcher. Le 29 décembre 1662, Agnès Arnauld, l'abbesse, fit une neuvaine et, au bout des neuf jours la malade pouvait à nouveau marcher. Philippe de Champagne, en remerciement, peint un ex-voto.

Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, une abondance de miracles se produisent partout en France.

En 1727, le diacre Pâris, janséniste qui avait mené une vie austère et charitable, dans l'esprit du jansénisme, était enterré dans le cimetière de Saint-Médard à Paris. Après cette inhumation, des miracles se produisirent sur sa tombe. À la nouvelle de ces événements, des foules se précipitèrent vers ce cimetière et des scènes de convulsions se produisirent. Devant ces désordres, en janvier 1732, le cimetière est fermé. Cependant, les convulsionnaires persistent en se réunissant dans des demeures privées et entrent dans des transes au cours desquelles ils se font administrer des « secours » à savoir des mortifications à l'exemple de Jésus-Christ (coups extrêmement violents allant jusqu'à des crucifixions...) pour atteindre la perfection. Dans tout le royaume, des appelants signalent et reconnaissent des miracles dus à l'intercession du « saint » diacre. Ces événements vont entraîner des tensions au sein du clergé et des répressions du pouvoir royal. Les constitutionnaires, avec à leur tête Jean-Joseph Languet de Gergy, l'évêque de Sens, dénie la réalité des miracles. Dans le même temps, Louis Basile Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, qui après une vie dissolue, se rend par curiosité au cimetière de Saint-Médard se sent appelé à la conversion et à réunir des témoignages démontrant la réalité des miracles. Il rédige, entre 1733 et 1737, un ouvrage intitulé *La vérité des miracles de M. de Pâris démontrée contre M. l'archevêque de Sens*. L'ouvrage rapporte le miracle de sa conversion et relate divers miracles survenus



grâce à l'intercession du diacre avec des témoignages et justifications. Il est illustré par des gravures d'après des dessins de Jean Restout qui montrent les miraculés avant et après leur guérison (voir les reproductions ci-après concernant celui de Pézenas). Allant plus loin, Carré de Montgeron s'introduit auprès du roi Louis XV pour lui remettre un exemplaire de son ouvrage. Dès la nuit suivante, il est conduit à la Bastille. Cinq mille exemplaires sont saisis et brûlés dans les fossés de la prison. Il restera incarcéré jusqu'à la fin de ses jours. Cependant, le texte est édité à Utrecht et abondé par les écrits postérieurs de Carré de Montgeron. Outre Carré de Montgeron, à partir de 1728 paraît, sous le manteau, une gazette *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'Histoire de la Constitution Unigenitus*. Ces feuilles, imprimées dans la clandestinité, dénoncent les méfaits des Jésuites et des constitutionnaires à l'encontre des appelants dans toutes les parties du royaume. En réaction, les constitutionnaires font paraître le *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques* pour dénoncer les mensonges de ces parutions.

La situation dans les diocèses du Languedoc et plus particulièrement à Pézenas.

Au XVII^e siècle, le jansénisme s'est répandu notamment dans les diocèses de Montpellier et d'Agde. Lors de la session des États du Languedoc tenue à Pézenas en 1655, l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon député du clergé, rencontrait le prince Armand de Bourbon-Conti, gouverneur du Languedoc, et amenait ce dernier à regretter ses péchés et à prendre conscience de la nécessité de se réformer. Nicolas Pavillon, qui nourrissait des sympathies pour les Jansénistes de Port-Royal, lui fait prendre comme directeur de conscience l'abbé Ciron, très proche de ces derniers et très opposé aux Jésuites. Dès lors, le Prince de Conti va observer un mode de vie austère pour racheter la vie débauchée qu'il avait menée. C'est dans ces conditions que le prince congédie Molière et sa troupe, qu'auparavant il appréciait et protégeait, en lui interdisant de porter le titre de « Comédiens du Prince de Conti ». Allant plus loin, il fait paraître en 1669 le *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église* où il dénonce, en particulier page 122, les dangers de la comédie « art que le démon a



Nicolas Pavillon, évêque d'Alet.

inventé pour relâcher toute la vigueur des chrétiens ».

À Pézenas, où il réside, il va exercer une influence importante en imposant l'austérité et la charité, aidé en cela par son confesseur l'abbé Ciron et celui de la princesse, l'abbé Lavergne. Ces derniers, délégués par lui, lors du conseil politique de la communauté du 18 octobre 1657, déclarent « avoir la charge expresse de Son Altesse Sérénissime de faire respecter ses volontés afin de faire observer les dimanches et fêtes pour l'ouverture des boutiques, les foires, les marchés publics... de chasser les femmes mal vivantes (et) autres actions semblables qui sont contre la police chrétienne et civile dans ladite ville » (archives de la commune de Pézenas).



Le prince de Conti.



Mgr Colbert de Croissy par Jean Raoux.

D'autres interventions du prince, au niveau local, entraînèrent un renforcement du jansénisme à Pézenas. Au long de la première moitié du XVIII^e siècle, les Piscénois sont très marqués par l'influence de cette dérive. Au début du XVIII^e siècle, le pape Clément XI condamne dans la bulle *Unigenitus* le jansénisme. L'application de cette condamnation va susciter, en particulier dans les diocèses de Montpellier et d'Agde, de grands troubles. Rappelons que Charles Joachin Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, faisait partie des appelants qui demandaient le rejet de la bulle papale. Dans son diocèse de nombreux miracles, dus à l'intercession du diacre Pâris, sont signalés : *« Les procédés qu'emploient les Jansénistes languedociens pour solliciter des "miracles" sont toujours les mêmes. Ils adressent au bienheureux diacre des prières ferventes, le plus souvent dans des neuvaines. Les malades utilisent un peu de terre prélevée autour de son tombeau, soit en l'absorbant dans de l'eau ou de la tisane, soit en l'appliquant sur la partie du corps dont ils souffrent »* (E. Appolis : *Annales du Midi*, 1955, p. 270).

Colbert de Croissy a laissé une correspondance abondante dans laquelle il relate les nombreux miracles survenus dans son diocèse et dans le

diocèse d'Agde, qui avait pour évêque Claude Louis de la Châtre lequel, tout en ayant des sympathies pour les jansénistes, était modéré.

Un miracle à Pézenas

Un miracle survenu à Pézenas (dans le diocèse d'Agde) est reconnu par Colbert de Croissy qui va profiter de l'occasion pour confirmer l'existence de ces prodiges.

Pierre Gautier, fils d'un boulanger de Pézenas, avait contracté la petite vérole (la variole) à l'âge de cinq ans, le mal avait infecté son œil gauche. Il lui restait à la surface de cet œil « deux dragons » (cicatrices) qui gênaient grandement la vue. Mis en apprentissage chez un de ses oncles bourrelier, lors de la foire de Montagnac en janvier 1732, le malheureux enfant s'était crevé son œil droit avec une alène, en tentant de réparer un harnais. Les médecins auprès desquels il avait été mené déclarèrent que l'œil crevé était perdu. Cependant, de retour à Pézenas, incité par Carissol, son confesseur, il invoquait « sans discontinuer, le bienheureux diacre de Paris pour demander à Dieu sa guérison par son intercession » (déclaration reçue par Fressinet, notaire à Pézenas le 26 mai 1733). Il entreprenait trois neuvaines successives et le 22 avril, au troisième jour de la dernière de ces neuvaines, en se promenant dans la campagne avec son grand-père maternel il reconnaissait avoir été exaucé car il distinguait clairement par son œil crevé un arbre au sommet de la colline de Saint-Siméon. À la suite de cette guérison, les médecins considérèrent que pour que le miracle soit reconnu il fallait que son autre œil soit guéri des deux taches qui gênaient sa vue. Il fit alors de nouvelles prières au diacre et à la messe de l'Ascension suivante, lors de la communion, les taches de son œil gauche disparurent. Il fit, alors, le 24 mai, enregistrer une déclaration, que signent dix-neuf témoins, par le notaire Fressinet. De son côté, Gontier, le curé janséniste de Pézenas, informait l'évêque de Montpellier Colbert de Croissy et Charles Louis de la Châtre, son évêque à Agde. Monseigneur de la Châtre, qui avait reçu l'information alors qu'il était à Paris, en accord avec le cardinal de Fleury, Ministre d'État (premier ministre), va étouffer la nouvelle. De son côté, l'évêque de Montpellier assurait la diffusion de ce miracle en faisant intervenir des médecins de la faculté, alors très réputée, en leur faisant analyser l'état de Pierre

Gautier avant la guérison. Ces messieurs considèrent que le patient était incurable. Fort de cette consultation, l'évêque fait venir à Montpellier Pierre Gautier et devant de nombreux témoins lui fait enfiler une aiguille et lui fait reconnaître sur une pièce de monnaie du Portugal l'absence de la figuration du roi. Dans le même temps, à Pézenas, les constitutionnaires font suspendre le notaire Freissinet de ses fonctions et font pression sur le miraculé pour qu'il se rétracte. Pour échapper aux harcèlements réitérés dont il fait l'objet, Pierre Gautier est emmené par son père à l'armée en Italie.

À la fin de l'année 1734, ils reviennent à Pézenas où Pierre Gautier, recherché par les autorités dépêchées, à l'instigation des Jésuites (selon les *Nouvelles ecclésiastiques*), par l'intendant du Languedoc, se cache chez les Oratoriens qui sont jansénistes. Son père est invité à se rendre à Montpellier pour rencontrer l'intendant du Languedoc, qui veut se saisir de son fils, et lui déclare ne pas savoir où il se trouve et réaffirme qu'il est miraculé. Mais, imprudemment, Pierre Gautier sort de sa cachette et se rend à l'ermitage de Saint-Siméon qui était, non dans le diocèse d'Agde, mais dans celui de Béziers. L'ermite, le père Jérôme n'était pas janséniste et, avec l'aide du chanoine Chatelain, lui fait signer une rétractation alors qu'il est illettré. Cependant, son entourage, considérant ce document comme signé sous la contrainte, persiste à reconnaître le miracle. Bien entendu, les *Nouvelles ecclésiastiques* se font écho de ces merveilles et en réponse le *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques* vient dénier tout miracle. Dans le *Supplément* en date du 25 mars 1734, on peut lire : « Les gens de bon sens regardent le miracle de Pézenas comme une supercherie. Le nommé Pierre Gautier en question, voyait avant sa prétendue guérison comme aujourd'hui. Ce fait est si constant qu'il travailla pendant tout l'hiver qui a précédé le prétendu miracle à emporter les décombres de l'église de Pézenas² ; toute la ville attestera ce fait. Il grimpa comme une chèvre sur les endroits les plus escarpés pour ranger ou enlever les pierres... ». En revanche, Carré de Montgeron dans son ouvrage intitulé *La vérité des miracles de M. de Paris démontrée contre M. l'archevêque de Sens*, cité ci-dessus, relate ce miracle en apportant de nombreux témoignages à son appui. Les témoins cités sont divers médecins, de braves gens de



Pézenas et il n'est pas étonnant de voir se joindre à eux des Oratoriens et les prêtres qui gravitaient autour de Pierre Gontier. (p. 350 et s.). Ce miracle a donc divisé la paroisse de Pézenas où Gontier, le curé janséniste, se trouve soutenu, comme dit ci-dessus, par les Oratoriens et les ursulines alors qu'en face se dressent le chanoine Chatelain et les cordeliers. La nomination en 1740 de Joseph-François de Cadenet de Charleval comme évêque d'Agde, constitutionnaire rigide, envenime la situation dans le diocèse. La querelle fait rage à Pézenas où les Oratoriens, à vocation enseignante, vont être interdits d'exercer, où les sacrements conférés par le curé vont être considérés comme nuls et où les religieuses ursulines se verront refuser l'absolution et les derniers sacrements. Naturellement, les appelants accusent les Jésuites de ces persécutions. Néanmoins, la ville va être témoin d'autres miracles relatés dans *Les Nouvelles ecclésiastiques*. Dans la parution du 21 août 1745, on relève les faits suivants : une fille, nommée Marie Clément, « avait depuis l'âge de vingt ans la jambe gauche aride, desséchée,

Gravure extraite de La Vérité des miracles.



Gravure extraite
de La Vérité
des miracles.

recourbée en forme de croissant, froide et inanimée ». Après trois ans passés à l'hôpital Saint-Éloi de Montpellier, les médecins la déclarèrent incurable. De là, elle est transportée à Pézenas chez son oncle, un boulanger dénommé Astruc. « À l'aide de deux potences qui la portaient elle traînait son corps avec beaucoup de peine ; et malgré ces secours, on l'a vue plusieurs fois, soit dans les rues, soit à l'église faire des chutes dangereuses ». Après avoir consulté le curé de Pézenas, son confesseur, elle se fait porter à l'église Sainte-Croix d'Agde où elle entame une neuvaine. Dès le troisième jour et les jours suivants elle « sent que sa jambe travaille ». Le sixième jour, étant à la messe elle entend une voix qui lui dit « lève toi, tu peux marcher ». À la fin de la messe, elle se lève et va se prosterner devant l'autel sans ses béquilles. Ensuite elle se rend sur ses deux pieds à Notre-Dame-de-Grâce, à bon quart de lieue d'Agde pour remercier la Sainte Vierge qui avait intercédé pour elle auprès du Christ. Et *Les Nouvelles ecclésiastiques* insistent en affirmant « les villes de Montpellier, de Pézenas et d'Agde en peuvent

respectivement apporter témoignage. La première par ses médecins, chirurgien et apothicaires qui ont vu pendant trois ans cette fille à l'hôpital Saint-Éloi, la seconde par tous ses habitants qui ont vu la même fille se traîner de la manière du monde la plus pénible sur ses deux potences ; la ville d'Agde, enfin qui l'a vue marcher avec autant de facilité que si elle avait toujours joui de l'usage de ses deux jambes ». Malgré ce prodige, le nouvel évêque d'Agde, Charleval, qui considère le curé de Pézenas et celui de Saint-André d'Agde comme des excommuniés ne reconnaît pas le miracle. De leur côté, *Les Nouvelles* considèrent que celui-ci est au contraire la reconnaissance de la force des prières des appelants.

Dans la parution du 21 janvier 1746, un autre miracle est relaté : un maçon de Pézenas, Alexis Combes, avait depuis douze ans une loupe sur la joue gauche qui avait atteint la grosseur d'un pain d'une livre qui s'étendait de la tempe jusqu'au cou, lui causant des maux de tête et de la fièvre qui l'obligeaient à garder la chambre chaque année durant plusieurs mois. Les divers médecins consultés ne lui apportent que des secours sans lendemain. Il était alors envisagé une ablation très risquée, à laquelle le patient se refusait. Après une cure à Balaruc qui lui avait apporté un soulagement passager, le jour même de son retour à Pézenas, la fièvre le reprit et il se mit à délirer. À force de saignées, la raison lui revint. Ayant été informé des miracles qui se produisaient en l'église Saint-André d'Agde, il s'y rend et y rencontre Marie Clément qui aussi faisait appel au Tout Puissant. Comme nous l'avons vu, Marie Clément s'est trouvée vite guérie alors que lui, plusieurs jours après une première neuvaine, n'obtenait pas de résultat. De retour à Pézenas, il persiste dans ses prières dans l'espoir d'être exaucé. Ce n'est qu'au mois d'août suivant qu'en se réveillant dans la nuit, il constate que la loupe avait disparu. Dans la ville et aux alentours ce miracle est reconnu par la population. Et *Les Nouvelles ecclésiastiques* précisent : « L'homme en question est âgé d'environ cinquante ans et n'a jamais eu d'autre confesseur que M. Gontier curé (appelant) de Pézenas. »

En conclusion, force est de constater la résistance des appelants aux brimades et persécutions dont, à leurs yeux les Jésuites sont les instigateurs, en faisant appel à des miracles

survenus sur tout le territoire français comme le témoignage de la vraie foi. Pour la ville de Pézenas, la crise est forte car les Oratoriens, constitutionnaires, se trouvent alors démis de leurs fonctions d'enseignants et remplacés par des « trouillardistes »³ (incultes selon les *Nouvelles ecclésiastiques*), promus par les Jésuites tandis que les sœurs ursulines se voient privées des sacrements et le curé, considéré comme hérétique, incapable de prodiguer les sacrements. Enfin, curieusement, en la collégiale Saint-Jean, malgré l'anathème contre le curé Gontier, celui-ci figure encore aujourd'hui dans le tableau répertoriant les curés qui ont desservi la paroisse comme ayant poursuivi son ministère de 1710 à 1751. Curieuse réhabilitation témoignant du désir d'oublier cette période !

Dominique Lemaitre-Mory

NOTES

1. Clémence Houdaille, *La Croix* 12/11/2016)
2. Il s'agit des décombres de l'église ruinée qu'il fallait dégager pour édifier l'actuelle collégiale Saint-Jean.
3. Malgré des recherches sur cette confrérie aucune information n'a pu être trouvée. Cependant, la loi du 18 août 1792 et le décret du même jour abolissant les congrégations fait allusion parmi celles-ci aux trouillardistes. La question s'est trouvée posée à la chambre des députés par Monsieur Charles Benoist dans les termes suivants : « Je ne sais pas ce que sont les trouillardistes. Je l'ai demandé autour de moi et personne n'a pu me renseigner. Si quelqu'un de MM les ministres est plus compétent que moi je lui serai obligé de me donner ce petit renseignement ». (Journal Officiel des débats du 16 octobre 1902).

BIBLIOGRAPHIE ;

- *Nouvelles Ecclésiastiques*.
- *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*.
- Table raisonnée et alphabétique des *Nouvelles ecclésiastiques*.
- Appolis Émile. *Les « miracles » jansénistes dans le Bas-Languedoc (1732-1745)*.
- *Annales du Midi* : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, tome 67, N°31, 1955. pp. 269-279.
- *Annales du Midi* 1966, p. 136-137.
- Mathilde Bellaud-Dessalles : *La Grange-des-Prés et les gouverneurs du Languedoc* (2^e édition).
- Diverses sources complémentaires.

UN AGATHOIS À L'ORIGINE DU CULTE DU DIACRE

Le curé de Vias, le père Tournus, qui avait été jésuite se persuade qu'il est dans l'erreur et rejoint le parti des appelants.

Il renonce à ses fonctions et après quelques temps où il tente de rester dans sa paroisse au service de son successeur, il part à Paris où il vit dans la pénitence et les mortifications.

Son exemple attire un jeune diacre, le jeune Pâris qui se joint à lui dans cette voie d'austérité et meurt dans ses bras.

Après la mort de ce dernier, les miracles se produisent sur sa tombe et les jansénistes en déduisent qu'il est un saint.

Par ailleurs, le père Tournus, revenant à plusieurs reprises dans le diocèse d'Agde, était fort bien reçu par monseigneur de La Châtre.

Dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de l'année 1741, page 86, on peut lire que le curé Tournus avait donné à monseigneur de La Châtre des reliques du diacre Pâris et que ce prélat les portait sur lui dans les jours précédant sa mort. C'est donc sous l'influence de l'esprit janséniste qui régnait dans le diocèse d'Agde que l'attribution des miracles dus au diacre Pâris s'est répandue.



Mgr Colbert de Croissy.



Le SICTOM, acteur de la vie locale, accompagne les associations de son territoire.